



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fiche de Données de Sécurité conforme à la réglementation (EC) N. 453/2010

Nom du produit : SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

Date d'impression: 27/03/2015

Socamont vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier, et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit
SOCAPRIM

Nom Chimique: Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle
No.-CAS 101-68-8
No.-CE 202-966-0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées
Ingrédients pour la fabrication des uréthanes. Pour usage industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE
Socamont
Les Viziers
63700 Montaigut en Combraille
France

Information aux clients:

04.73.85.40.93
contact@socamont.fr

1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

ORFILA: 01.45.42.59.59

Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

Classification - RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Inhalation) (Irritant des voies respiratoires.)	Catégorie 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation)	Catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Classification conformément aux Directives UE 67/54B/CEE ou 1999/45/CE

	Cancérogène de catégorie 3.	R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
Xn		R20	Nocif par inhalation.
Xn		R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Xi		R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
		R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Informations complémentaires

Contient des isocyanates. Voir information fournie par le fabricant.

2.2 Éléments d'étiquetage
Étiquetage - RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger

Mot-indicateur: Danger

Mention de danger:

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

Conseils de prudence:

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
- P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillard / vapeurs / aérosols.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 L'élimination du contenu/récipient doit être faite par un incinérateur approuvé ou autorisé ou par le moyen d'un autre appareil pour la destruction thermique.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

Section 3. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance

Ce produit est une substance.

NO.-CAS 1 NO.-CE 1 Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
NO.-CAS 39420-98-9 NO.-CE Polymère		70,0 - 90,0	Polymère de diisocyanate de diphenylméthane et de polypropylène glycol	Resp. Sens., 1, H334 Skin Sens., 1, H317
NO.-CAS 101-68-8 No.-CE 202-966-0 Index 615-005-00-9		5,0 - 12,0	Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Acute Tox., 4, H332 Eye cor/irr, 2, H319 Skin cor/irr, 2, H315 Skin Sens., 1, H317 Resp. Sens., 1, H334 STOT SE, 3, H335 STOT RE, 2, H373 Care., 2, H351
NO.-CAS 5873-54-1 NO.-CE 227-534-9 Index 615-005-00-9		5,0 - 12,0	Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane	Care., 2, H351 Aeute Tox., 4, H332 STOT RE, 2, H373 Eye corlirr, 2, H319 STOT SE, 3, H335 Skin cor/irr, 2, H315 Resp. Sens., 1, H334 Skin Sens., 1, H317

NO.-CAS 1 NO.-CE 1	Quantité	Composant	Classification
--------------------	----------	-----------	----------------



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

Index

			67/548/CEE
No.-CAS 39420-98-9	70,0 - 90,0	Polymère de diisocyanate de diphénylméthane et de polypropylène glycol	R42/43
No.-CE Polymère			
No.-CAS 101-68-8	5,0 - 12,0	Diisocyanate de 4,4'- méthylènediphényle	Canc. Cat. 3: R40; Xn: R20, R48/20; Xi: R36/37/38; R42/43
No.-CE 202-966-0			
Index 615-005-00-9			
No.-CAS 5873-54-1	5,0 - 12,0	Isocyanate de o-(p- isocyanatobenzyl)phé nyle; 2,4'-diisocyanate de diphénylméthane	Canc. Cat. 3: R40; Xn: R20, R48/20; Xi: R36/37/38; R42/43
No.-CE 227-534-9			
Index 615-005-00-9			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

Voir la section 16 pour le texte complet des phrases R.

Section 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures).

S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de bouche à bouche utiliser une protection pour secouriste (insufflateur, etc). Si la respiration est difficile, une personne qualifiée devrait administrer de l'oxygène. Appeler un médecin ou transporter vers un centre médical.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement le produit en lavant la peau avec du savon et beaucoup d'eau. Ce faisant, retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation persiste, demander des soins médicaux. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Une étude sur la décontamination de la peau exposée au MDI a démontré qu'il est important que la peau soit nettoyée très tôt après l'exposition et qu'un nettoyant à base de polyglycol ou de l'huile de maïs peut s'avérer plus efficace que l'eau et le savon. Mettre au rebut les articles qu'on ne peut décontaminer, y compris les articles de cuir tels que les chaussures, les ceintures et les bracelets de montre. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible immédiatement.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau; après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin sans délai, de préférence un ophtalmologiste. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.

Ingestion: En cas d'ingestion, demander des soins médicaux. Ne pas faire vomir à moins d'avis contraire provenant du personnel médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe Description de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Peut provoquer une sensibilisation respiratoire ou des symptômes semblables à ceux de l'asthme. L'usage de bronchodilatateurs, d'expectorants et d'antitussifs peut aider.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

Traiter les bronchospasmes par inhalation d'un bronchodilatateur agoniste bêta-2 et par administration orale ou parentérale de corticostéroïdes. L'apparition des symptômes respiratoires, y compris l'oedème pulmonaire, peut tarder.

Les personnes ayant été exposées de façon importante doivent être mises sous observation de 24 à 48 heures en cas de détresse respiratoire.

Si vous êtes sensibilisé aux diisocyanates, consulter votre médecin et mentionner aussi les autres substances irritantes respiratoires ou sensibilisantes rencontrées dans votre travail. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

Une exposition excessive peut aggraver l'asthme et d'autres troubles respiratoires déjà présents (par ex., l'emphysème, la bronchite et le syndrome d'irritation des bronches).

Section 5, MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction à éviter: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote, Isocyanates, Cyanure d'hydrogène, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Le produit réagit avec l'eau. Cette réaction peut produire de la chaleur et/ou des gaz. Cette réaction peut être violente. Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

5.3 Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Rester en amont du vent. Se tenir à l'écart des zones basses où des gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler.

Bien qu'elle ne soit pas recommandée, l'eau sous forme de brouillard peut être appliquée en grande quantité lorsque d'autres agents extincteurs ne sont pas disponibles.

Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant.

Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu et pour la zone touchée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Le produit déversé risque de provoquer des chutes. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Pour des informations plus précises, voir la Section 10 «Stabilité et réactivité» Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Absorber avec des matières telles que: Terre, Vermiculite, Sable, Argile. Ne pas utiliser des matières absorbantes telles que: poudre de ciment (note: peut générer de la chaleur).

Recueillir dans des contenants ouverts appropriés et bien étiquetés. Ne pas mettre dans des contenants fermés hermétiquement. Les contenants appropriés comprennent: Fûts métalliques, Fûts en plastique, Emballages en carton doublés d'un sac plastique. Laver à grande eau la zone du déversement. Essayer de neutraliser par addition d'une solution décontaminante adaptée: Formulation 1: carbonate de sodium 5 - 10; liquide détergent 0.2 - 2; eau pour compléter à 100, OU Formulation 2: solution d'ammoniaque concentrée 3 - 8; liquide détergent 0.2 - 2; eau pour compléter à 100. Si de l'ammoniaque est employé, utiliser une bonne ventilation pour éviter toute exposition aux vapeurs. Pour de l'aide concernant le nettoyage, contactez Socamont. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Manipulation générale: Eviter de respirer les vapeurs. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant bien fermé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Autres précautions: Les déversements de ces produits organiques sur des matériaux d'isolation fibreux et chauds peuvent conduire à une baisse des températures d'auto-inflammation, entraînant éventuellement une combustion spontanée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Protéger de l'humidité de l'air. Afin de prévenir toute réaction dangereuse potentielle, ne pas stocker le produit contaminé par l'eau. Pour des informations plus précises, voir la Section 10 «Stabilité et réactivité» Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes ou le service client.

Durée de stockage:
6 mois

Température d'entreposage:
15 - 30°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour des informations complémentaires sur ce produit, consulter la fiche technique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	France	VME	0,1 mg/m ³ 0,01 ppm R-SEN Valeur indicative (VL)
	France	VLCT (ou VLE)	0,2 mg/m ³ 0,02 ppm R-SEN Valeur indicative (VL)
	ACGIH (USA)	VME	0,005 ppm

La notation "R-SEN" à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité de provoquer une sensibilisation respiratoire, d'après les données obtenues chez les humains et les animaux.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Les lunettes pour travaux chimiques doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente. Une douche oculaire doit se trouver dans la zone de travail immédiate.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

Protection des mains: Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Butyl caoutchouc, Polyéthylène chloré, Polyéthylène, Ethylvinylalcoollaminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Néoprène, Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"), Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"), Viton.

Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés.

Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés.

AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Les concentrations atmosphériques devraient être maintenues sous les limites d'exposition. Lorsque ces concentrations risquent de dépasser les limites, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué muni d'un sorbant pour vapeurs organiques et d'un filtre contre les particules. Dans les cas où les concentrations atmosphériques pourraient dépasser le niveau d'efficacité d'un appareil respiratoire filtrant, utiliser un appareil respiratoire à pression positive (à adduction d'air ou autonome). Pour les interventions d'urgence ou pour les situations où les concentrations atmosphériques sont inconnues, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un appareil à adduction d'air pur à pression positive avec une source d'oxygène autonome auxiliaire; ces appareils doivent être homologués. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant: filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols, type AP2.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations. Assurer une ventilation générale et/ou une ventilation locale par aspiration afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. Les systèmes d'échappement devraient être conçus de manière à déplacer l'air loin des sources de vapeurs ou



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

d'aérosols ainsi que des gens qui travaillent à cet endroit. L'odeur et les propriétés irritantes de ce produit ne constituent pas des avertissements adéquats d'exposition excessive.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Jaune à orange
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	0,4 ppm Bibliographie L'odeur n'est pas un avertissement approprié pour détecter une exposition excessive.
pH	Sans objet
Point de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Se décompose avant ébullition.
Point d'éclair - coupelle fermée	> 200 °C Estimation
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	< 0,00001 mmHg @ 25 °C Estimation
Densité de vapeur (air = 1)	8,5 Bibliographie
Densité (H ₂ O=1)	1,08 - 1,12 20 °C/20 °C ASTM D891
Solubilité dans l'eau (en poids)	Insoluble, réagit, formation de CO ₂
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Réagit avec l'eau.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	2.500 - 4.500 mm ² /s @ 25 °C ASTM D445
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés comburantes	Non

9.2 Autres informations

Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Les produits basés sur les diisocyanates comme le TDI et le MDI réagissent avec de nombreux produits et libèrent de la chaleur. Le taux de réaction augmente avec la température de même qu'avec l'accroissement des contacts; ces réactions peuvent devenir violentes. Le contact s'accroît par agitation ou si l'autre produit agit comme solvant. Les produits basés sur les diisocyanates comme le TDI et le MDI sont insolubles dans l'eau et couleront au fond, mais ils réagissent lentement à l'interface. La réaction forme du gaz carbonique et une couche de polyuréthane solide.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage».

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut se produire. Des températures élevées peuvent provoquer une polymérisation dangereuse. La polymérisation peut être catalysée par ce qui suit: Bases fortes. Eau.

10.4 Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé. La montée en pression peut être rapide. Éviter l'humidité. Le produit réagit lentement avec l'eau et libère du gaz carbonique qui peut provoquer une accumulation de pression et faire éclater les contenants fermés. Les températures élevées accélèrent cette réaction.

10.5 Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides, Alcools, Amines, Eau, Ammoniac, Bases, Composés métalliques, Air humide, Oxydants forts.

Les produits basés sur les diisocyanates comme le TDI et le MDI réagissent avec de nombreux produits et libèrent de la chaleur. Le taux de réaction augmente avec la température de même qu'avec l'accroissement des contacts; ces réactions peuvent devenir violentes. Le contact s'accroît par agitation ou si l'autre produit agit comme solvant. Les produits basés sur les diisocyanates comme le TDI et le MDI sont insolubles dans l'eau et couleront au fond, mais ils réagissent lentement à l'interface. La réaction forme du gaz carbonique et une couche de polyurée solide. Éviter le contact avec les métaux tels que: Aluminium, Zinc, Laiton, Étain, Cuivre, Métaux galvanisés. Éviter tous contacts avec des produits absorbants tels que: Absorbants organiques humides. Éviter tout contact non intentionnel avec les polyols. La réaction des polyols avec les isocyanates produit de la chaleur.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Des gaz sont libérés durant la décomposition.

Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer. Les observations sur des animaux comprennent: Irritation gastro- intestinale.

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

D'après des informations sur le(s) composant(s): Estimation DL50, rat > 5.000 mg/kg

Risque d'aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

D'après des informations sur le(s) composant(s): Estimation DL50, lapin > 2.000 mg/kg

Inhalation

À température ambiante, les vapeurs sont minimales en raison du faible taux de volatilité. Cependant, certaines activités peuvent générer des concentrations de vapeurs ou de brouillards suffisantes pour provoquer une irritation respiratoire et d'autres effets nocifs. De telles activités comprennent celles au cours desquelles le produit est chauffé, pulvérisé ou autrement dispersé mécaniquement comme la mise en fûts, la purge ou le pompage. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et aux poumons. Peut provoquer un œdème pulmonaire (liquide dans les poumons). Les effets peuvent être différés. L'affaiblissement de la fonction pulmonaire a été associé à une surexposition aux isocyanates.

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

Domage oculaire / irritation des yeux

Peut irriter les yeux. Peut provoquer des lésions cornéennes légères et temporaires.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision: 21/09/2012

Corrosion / irritation de la peau

Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Le produit peut coller à la peau et provoquer une irritation lorsqu'on le retire. Peut tacher la peau.

Sensibilisation

Peau

Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée. Des études sur des animaux ont révélé qu'un contact cutané avec des isocyanates peut jouer un rôle dans la sensibilisation respiratoire.

Respiratoire

Peut provoquer une réaction allergique respiratoire. Des concentrations de MDI inférieures aux directives concernant l'exposition peuvent provoquer des réactions allergiques respiratoires chez les personnes déjà sensibilisées. Des symptômes semblables à ceux de l'asthme peuvent comprendre ici toux, une respiration difficile et une sensation de serrement à la poitrine. Parfois, les difficultés respiratoires peuvent menacer la vie.

Toxicité à doses répétées

Chez les animaux de laboratoire, des lésions dans les tissus des voies respiratoires supérieures et des poumons ont été notées à la suite d'expositions excessives répétées aux aérosols de MDI et de MDI polymérique.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Des tumeurs pulmonaires ont été notées chez les animaux de laboratoire exposés à des gouttelettes provenant des aérosols de MDI et de MDI polymérique (6 mg/m³) durant toute leur vie. Les tumeurs sont apparues en même temps que l'irritation respiratoire et les lésions pulmonaires. Les limites d'exposition actuelles devraient protéger contre ces effets du MDI.

Toxicité pour le développement

Chez les animaux de laboratoire, le MDI et le MDI polymérique n'ont pas provoqué de malformations congénitales; cependant, à des doses toxiques pour les mères, d'autres effets sur les fœtus se sont produits.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée trouvée.

Toxicologie génétique

Les données sur la mutagénicité du MDI sont peu concluantes. Le MDI s'est montré faiblement positif dans quelques études in vitro; d'autres études in vitro ont été négatives. Les études de mutagénicité sur les animaux ont été principalement négatives.

Toxicologie des composants - Polymère de diisocyanate de diphenylméthane et de polypropylène glycol

Inhalation Comme produit : la CL50 n'a pas été déterminée

Inhalation Pour un ou des produits semblables: Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (CAS 101-68-8) CL50,1 h, Aérosol, rat 2,24 mg/l

Inhalation Pour un ou des produits semblables: 2,4'-Diisocyanate de diphenylméthane (CAS 5873-54-1). CL50, 4 h, Aérosol, rat 0,31mg/l

Toxicologie des composants - 4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane (4,4'-MDI)

Inhalation CL50, 1 h, Aérosol, rat 2,24 mg/l

Toxicologie des composants - 2,4'-Diisocyanate de dyphenylméthane

Inhalation Pour un ou des produits semblables: Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (CAS 101-68-8) CL50,1 h, Aérosol, rat 2,24 mg/l

Inhalation CL50, 4 h, Aérosol, rat 0,31 mg/l



Nom du produit: SOCAPRIM

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision : 21/09/2012

Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

L'écotoxicité mesurée est celle du produit hydrolysé, généralement dans des conditions maximisant la production d'espèces solubles. Matière non classée comme dangereuse pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50/LL50/LE50 supérieure à 100 mg/L chez la plupart des espèces sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

D'après les informations concernant un produit semblable: CL50, Danio rerio (poisson zèbre), Essai en statique, 96 h: > 1.000 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

D'après les informations concernant un produit semblable: CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 24 h: > 1.000 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

D'après les informations concernant un produit semblable: NOEC, Desmodesmus subspicatus (algues vertes), Essai en statique, Inhibition du taux de croissance, 72 h: 1.640 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

D'après les informations concernant un produit semblable: CE50; boue activée, Essai en statique, 3 h: > 100 mg/l

Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CE50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr: > 1.000 mg/kg

12.2 Persistance et dégradabilité

Dans l'environnement aquatique et terrestre, le produit réagit avec l'eau et forme principalement des polyurées insolubles qui semblent stables. En se basant sur des calculs et par analogie à des diisocyanates connexes, dans l'environnement atmosphérique, le produit devrait avoir une courte demi-vie dans la troposphère.

Tests de biodégradation de l'OCDE: D'après les informations concernant un produit semblable:

<u>Biodégradation</u>	<u>Durée de l'exposition</u>	<u>Méthode</u>	<u>Intervalle de temps de 10 jours</u>
0 %	28 jours	Test OCDE 302C	Sans objet

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : La diffusion dans l'environnement aquatique et terrestre devrait être limitée à cause de sa réaction avec l'eau formant majoritairement des polyurées insolubles.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : La diffusion dans l'environnement aquatique et terrestre devrait être limitée à cause de sa réaction avec l'eau formant majoritairement des polyurées insolubles.

12.5 Résultats des évaluations PST et VPVS

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PST).

12.6 Autres effets néfastes

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision : 21/09/2012

Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets dans des incinérateurs appropriés ou conçus pour l'élimination des déchets chimiques dangereux.

Ce produit, lorsqu'il est mis au rebut sans avoir été utilisé et non contaminé doit être traité comme un déchet dangereux selon la Directive 2008/98/EC. Toutes les pratiques en matière d'élimination doivent être conformes à toutes les lois nationales et provinciales et à tous les règlements municipaux ou locaux régissant les déchets dangereux. Pour des produits utilisés, souillés et résiduels, des évaluations complémentaires peuvent être exigées. Ne pas rejeter dans les égouts, sur le sol ou dans toute étendue d'eau. Éliminer de préférence en incinérant dans des conditions agréées et contrôlées dans des incinérateurs appropriés ou conçus pour l'élimination des déchets chimiques dangereux.

Les déchets en petites quantités peuvent être neutralisés avant évacuation, par exemple avec du polyol. Les récipients vides doivent être décontaminés, voir Section 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel», et, soit percés et écrasés, soit portés chez un recycleur agréé.

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ROUTE & RAIL
NON RÉGLEMENTÉ

MER
NON RÉGLEMENTÉ

AIR
NON RÉGLEMENTÉ

VOIES DE NAVIGATION INTERIEURES
NON RÉGLEMENTÉ

Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations et législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)
Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

France. Tableaux des maladies professionnelles	Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Tableau:	62
	Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényl e; 2,4'-diisocyanate de diphénylméthane	Tableau:	62

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Non applicable.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit: SOCAPRIM

Date de révision : 21/09/2012

Section 16. AUTRES DONNÉES

Mention de danger dans la section 3 « informations sur les composants »

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Phrases de risques dans la section Composition

R20	Nocif par inhalation.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Documentation sur le produit

Des informations complémentaires sur ce produit peuvent être obtenues en appelant votre contact du service commercial ou du service clients.

Révision

Numéro d'identification: 67665/1001 / Date de création 2012/09/21 / Version: 9.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Socamont recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenus pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.